



cour du travail de Bruxelles

rep. : 2026/1648

ORDONNANCE REGLANT LE SERVICE DE LA COUR DU TRAVAIL DE BRUXELLES: ANNEE JUDICIAIRE 2026- 2027

Nous, G. Van den Bossche, premier président de la cour du travail de Bruxelles, assisté de S. Van der hoeven, greffier en chef.

Préambule

Pour la présente ordonnance, il est fait application de l'article 316 du Code judiciaire et de la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

Le procureur général près la cour d'appel et la cour du travail de Bruxelles donne un avis sur la présente ordonnance.

DECIDONS :

Pendant l'année judiciaire 2026 - 2027, les services généraux de la cour seront assurés et les chambres composées comme indiqué ci-après ;

CABINET DU PREMIER PRESIDENT :

R. Boudens, greffier, exercera la fonction de secrétaire de cabinet jusqu'au 31 octobre 2026. À partir du 1er novembre 2026, I. Montignies, greffier, deviendra secrétaire de cabinet. Le secrétaire de cabinet est assisté par J. De Freyn, assistant administratif.

GREFFIERS DES ROLES :

S. Van der hoeven, greffier en chef (N)
A. De Clerck, greffier chef de service (F)

SERVICE DES AUDIENCES :

G. Van den Bossche, premier président
F. Bouquelle, présidente de chambre

BIBLIOTHEQUE - DOCUMENTATION :

P. Kallai, Conseiller (F)
A. Gielen, Conseiller (N)

EXPERTISES - CONTROLE :

A. Gielen, conseiller (N)
M. Pirson, conseiller (F)
A. Lemmens, greffier (F)
I. De Koker, greffier (N)

MAGISTRATS DE PRESSE :

G. Van den Bossche, premier président
J. Martens, président de chambre

IT :

J. De Grève, greffier (F)

G. Ortolani, greffier (F)

S. Van der hoeven, greffier en chef (N)

STATISTIQUES :

G. Van den Bossche, premier président

S. Van der hoeven, greffier en chef

Attaché de gestion : L. Sanchez Diaz

ATTACHE DE GESTION :

L. Sanchez Diaz

BATIMENT PP3 :

Correspondant pour le bâtiment : G. Van den Bossche, premier président

Secrétaire du cabinet : R. Boudens, greffier, I. Montignies, greffier, assistée de J.

De Freyn, assistant administratif

Greffier en chef : S. Van der hoeven

Attaché de gestion : L. Sanchez Diaz

PERIODE DE SUSPENSION DES AUDIENCES :

Les audiences de la cour du travail sont suspendues du 21 décembre 2026 au 1 janvier 2027, du 29 mars 2027 au 2 avril 2027 et du 26 avril 2027 au 30 avril 2027.

Les audiences introductives qui ont lieu pendant cette période de suspension sont tenues à la première audience suivante de cette chambre.

INTRODUCTIONS DES CHAMBRES DE REGLEMENT AIMABLE

L'audience d'introduction des chambres de règlement amiable (la 13e et la 14e chambre) se tient au même moment et avec la même composition que l'audience de la 3e, 4e, 5e ou 6e chambre.

CONSEILLERS SOCIAUX SUPPLEANTS :

Les conseillers sociaux suppléants désignés dans cette ordonnance le sont en raison des nécessités du service.

Composition des chambres de la cour du travail de Bruxelles

1^{ère} chambre, vendredi (1^e-3^e), salle 08 (Néerlandais) <i>(Qualité du travailleur, loi du 19.03.1991, référés, amendes administratives)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 - 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	K. Cuvelier

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

1^{er} chambre (Néerlandais) <i>(requêtes unilatérales)</i>	
Tous les magistrats professionnels peuvent être appelés à siéger à cette chambre.	
greffier :	D. Van den Broecke jusqu'au 31 octobre 2026 I. Mehauden à partir du 1er novembre 2026

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

2^{ème} chambre, jeudi (1 - 3), salle 08 (Français) <i>(Qualité du travailleur, loi du 19.03.1991, référés, amendes administratives)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 - 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	F. Alexis

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

2^{ème} chambre (français) <i>(requêtes unilatérales)</i>	
Tous les magistrats professionnels peuvent être appelés à siéger à cette chambre.	
greffier :	F. Alexis

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

3^{ème} chambre, MARDI, salle 06 (Néerlandais) <i>(contrats de travail employés)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027- 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	K. Cuvelier

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

4^{ème} chambre, lundi (4), salle 06 (Français) <i>(contrats de travail employés)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 30/06/2027	
greffier :	X. Beghin

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

4^{ème} chambre, mardi, salle 07 (Français) <i>(contrats de travail employés)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 - 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	G. Ortolani

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

4^{ème} chambre, mercredi, salle 06 (Français) <i>(contrats de travail employés)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 - 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	X. Beghin (2 et 3) J. Altruy (1 en 4)

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

5^{ème} chambre, LUNDI, salle 06 (Néerlandais) <i>(contrats de travail ouvriers, accidents du travail, maladies professionnelles, conseils d'entreprise, comités de sécurité, personnes handicapées)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 - 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	I. De Koker

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

6^{ème} chambre, lundi, salle 07 (Français) <i>(contrats de travail ouvriers, accidents du travail, maladies professionnelles, conseils d'entreprise, comités de sécurité)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 - 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	A. Lemmens

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

6^{ème} chambre bis, lundi (1), salle 08 (Français) <i>(personnes handicapées)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 30/06/2027:	
greffier :	J. Altruy

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

6^{ème} chambre, mercredi (3-5), salle 08 (Français) <i>(contrats de travail ouvriers, accidents du travail, maladies professionnelles, conseils d'entreprise, comités de sécurité)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 30/06/2027:	
greffier :	J. Altruy

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

7^{ème} chambre, JEUDI, salle 06 (Néerlandais) <i>(sécurité sociale salariés, minimum de moyens d'existence, l'aide sociale)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 – 31/03/2027 :	
01/04/2027 – 30/06/2027 :	
greffier :	I. Mehauden

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

8^{ème} chambre, Lundi (4), salle 08 (Français) <i>(sécurité sociale salariés, minimum de moyens d'existence, l'aide sociale)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 30/06/2027:	
greffier :	A. De Clerck

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

8ème chambre, Mercredi (1-2-3-4), salle 07 (Français) <i>(sécurité sociale salariés, minimum de moyens d'existence, l'aide sociale)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 - 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	J. De Grève

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

8ème chambre, jeudi, salle 07 (Français) <i>(sécurité sociale salariés, minimum de moyens d'existence, l'aide sociale)</i>	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 - 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	B. Crasset

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

9 ^e chambre, MARDI (1), salle 08 (Néerlandais) ¹ (sécurité sociale indépendants)	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 - 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	S. Van der hoeven

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

10 ^{ème} chambre, Vendredi (2), salle 08 (Français) (sécurité sociale indépendants)	
président :	
suppléants :	
conseillers sociaux :	
01/09/2026 - 31/12/2026:	
01/01/2027 - 31/03/2027 :	
01/04/2027 - 30/06/2027 :	
greffier :	F. Alexis

Tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre

¹ cette chambre siège en septembre, novembre, janvier, mars et juin

11^e chambre, LUNDI (1-3), salle 08 – 10:00 (Néerlandais) <i>((règlement collectif de dettes))</i>	
président :	
suppléants :	
greffier :	D. Van den Broecke jusqu'au 31 octobre 2026 I. Mehauden K. Cuvelier à partir du 1er novembre 2026 I. De Koker

12ème chambre, MARDI (2-4), salle 08 (Français) – 10 :00 <i>(règlement collectif de dettes)</i>	
président :	
suppléants :	
greffier :	F. Alexis

13^e chambre, salle 603 (Néerlandais) <i>(chambre de règlement à l'amiable)</i>	
Jour et heure : à raison des demandes en conciliation selon ce que détermine le président de cette chambre	
président :	
suppléant :	
Tous les magistrats professionnels et tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre.	
greffier :	D. Van den Broecke jusqu'au 31 octobre 2026 K. Cuvelier à partir du 1er novembre 2026

14^{ème} chambre, salle 603 (Français) <i>(chambre de règlement à l'amiable)</i>	
Jour et heure : à raison des demandes en conciliation selon ce que détermine le président de cette chambre	
président :	
suppléants :	
Tous les magistrats professionnels et tous les conseillers sociaux peuvent être appelés à siéger à cette chambre.	
greffier :	X. Beghin

Assistance Judiciaire, Vendredi (Français)	
président :	
suppléants :	
greffier :	X. Beghin

Assistance Judiciaire, lundi (Néerlandais)	
président :	
suppléants :	
greffier :	D. Van den Broecke jusqu'au 31 octobre 2026 I. De Koker à partir du 1er novembre 2026

Chambre correctionnelle spécialisée de la Cour d'appel 11 ^{ème} chambre - français	
effectif :	magistrat suppléant
suppléants :	

Chambre correctionnelle spécialisée de la Cour d'appel 15 ^{ème} chambre – Néerlandais	
effectif :	magistrat suppléant
suppléants :	

Fait à Bruxelles, le 30 juillet 2026,

Le greffier en chef
signé S. VAN DER HOEVEN

Le premier président,
signé G. VAN DEN BOSSCHE